



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :
Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sciences
Sociales
IRISSO
sous tutelle des
établissements et organismes :
Centre National de la Recherche Scientifique
Université Paris-Dauphine



Novembre 2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



| Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités). Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES.

NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

- Critère 1 - C1 : Production et qualité scientifiques ;
- Critère 2 - C2 : Rayonnement et attractivité académique ;
- Critère 3 - C3 : Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;
- Critère 4 - C4 : Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;
- Critère 5 - C5 : Implication dans la formation par la recherche ;
- Critère 6 - C6 : Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu les notes suivantes.

- Notation de l'unité : Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sciences Sociales IRISSO

| C1 | C2 | C3 | C4 | C5 | C6 |
|----|----|----|----|----|----|
| A+ | A | A+ | A | A+ | A |



Rapport d'évaluation

| | |
|---|---|
| Nom de l'unité : | Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sciences Sociales |
| Acronyme de l'unité : | IRISSO |
| Label demandé : | UMR |
| N° actuel : | 7170 |
| Nom du directeur (2012-2013) : | M. Dominique DAMAMME |
| Nom du porteur de projet (2014-2018) : | M. Dominique DAMAMME |

Membres du comité d'experts

| | |
|-------------|---|
| Président : | M. Antoine ROGER , Insitut d'Etudes Politiques de Bordeaux |
| Experts : | M. Jean-Pierre CHANTEAU, Université Pierre Mendès-France Grenoble |
| | M. Franck COCHOY, Université Toulouse Le Mirail |
| | M ^{me} Catherine NEVEU, CNRS, EHESS, (représentante du CNU) |
| | M. Jean-Bernard OUEDRAOGO, CNRS, EHESS, (représentant du CoNRS) |
| | M ^{me} Pascale TROMPETTE, Institut d'Etudes Politiques de Grenoble |

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Gilles PINSON

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Elyes JOUINI, Vice-Président du Conseil Scientifique Université Paris-Dauphine



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sciences Sociales (IRISSE) est une unité mixte de recherche (UMR n° 7170) du CNRS et de l'Université Paris-Dauphine. Il est né en 2009 de la fusion de l'Institut de recherche interdisciplinaire en sociologie, science politique et économie (IRISES, UMR 7170) et du Centre d'études et de recherche en sociologie des organisations (CERSO, EA 2407). Ses membres occupent des bureaux situés à deux étages différents dans les locaux de l'Université Paris Dauphine, Place du Maréchal de Lattre de Tassigny (Paris 16^e).

Équipe de Direction

M. Dominique DAMAMME, directeur et M^{me} Dominique FOUGEYROLLAS, directrice adjointe.

Nomenclature AERES

SHS2_2, SHS2_4, SHS4_3

Effectifs de l'unité

| Effectifs de l'unité | Nombre au 30/06/2012 | Nombre au 01/01/2014 | 2014-2018 Nombre de producteurs du projet ³ |
|--|----------------------|----------------------|---|
| N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés | 31 | 28 | 26 |
| N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés | 7 | 8 | 8 |
| N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche) | 1 | 1 | |
| N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.) | | | |
| N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.) | | | |
| N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche) | 6 (4,4) | 6 (4,4) | |
| TOTAL N1 à N6 | 45 (43,4) | 43 (41,4) | 34 |

| | |
|---------------------|---------------|
| Taux de producteurs | 92,5 % |
|---------------------|---------------|

| Effectifs de l'unité | Nombre au 30/06/2012 | Nombre au 01/01/2014 |
|---|----------------------|----------------------|
| Doctorants | 25 | |
| Thèses soutenues | 40 | |
| Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité * | | |
| Nombre d'HDR soutenues | 5 | |
| Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées | 17 | |



2 • Appréciation sur l'unité

Points forts et possibilités liées au contexte

L'IRISSO affiche un grand dynamisme scientifique attesté par :

- une activité éditoriale soutenue ;
- une capacité de renouvellement générationnel et l'accueil régulier de nouveaux membres.

Le positionnement et la visibilité de l'unité sont assurés par :

- un projet interdisciplinaire original qui invite à croiser les analyses de l'économie, de la sociologie économique et de la sociologie politique ;
- une politique de recrutement maîtrisée et cohérente ;
- une bonne insertion dans des réseaux de recherche nationaux.

Le fonctionnement du laboratoire se caractérise par :

- une absence de conflit interne et l'aménagement de conditions favorables à la conduite de recherches innovantes ;
- une très bonne intégration des doctorants ;
- une forte articulation à la formation et un grand investissement dans les cursus de l'Université Paris-Dauphine.

Points à améliorer et risques liés au contexte

Le laboratoire connaît une situation de sous-encadrement administratif (notamment dans la BAP J - Gestion administrative), palliée de façon partielle et précaire par l'emploi d'un agent contractuel.

Cette situation explique pour partie une extraversion des financements sur projet (les contrats de recherche dans lesquels sont impliqués les membres de l'IRISSO sont principalement portés et gérés par d'autres unités).

Au delà des publications individuelles dans des revues non francophones, les recherches menées au sein de l'IRISSO pourraient être davantage diffusées et mises en valeur dans réseaux internationaux - ce qui aurait pour effet de renforcer la visibilité du laboratoire au-delà du champ national et de faciliter l'invitation de chercheurs étrangers.

Les « pôles » constitués au sein de l'unité paraissent trop nombreux et trop inégalement structurés. Le risque d'émiettement est d'autant plus élevé qu'un séminaire transversal fait défaut. Ces problèmes peuvent être amplifiés par la fusion annoncée avec le Laboratoire de communication politique, qui ne procède pas de collaborations scientifiques préalables.

Recommandations

Pour assurer le plein développement de l'IRISSO au cours des prochaines années, il conviendrait de :

- renforcer l'encadrement administratif du laboratoire et recentraliser la gestion des contrats de recherche ;
- investir les organisations scientifiques internationales et favoriser l'accueil de chercheurs étrangers ;
- réviser l'architecture interne du laboratoire en réduisant le nombre de « pôles » et en développant les activités transversales ;
- préparer par des collaborations scientifiques effectives la fusion avec le Laboratoire de communication politique.



3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

L'équipe de l'IRISSO a une activité scientifique soutenue et dynamique (le taux de « producteurs » de l'unité - 92,5% - se situe à un niveau tout à fait satisfaisant). Les travaux de ses chercheurs ont acquis une visibilité significative, notamment dans les domaines de recherche privilégiés du laboratoire (sociologie économique, économie institutionnelle, sociologie politique).

Le volume de publication est conséquent et les membres du comité, en fonction de leurs domaines de compétence, ont identifié un ensemble de publications de grande qualité. On peut mentionner notamment : 200 articles au sein de revues classées, parmi lesquelles des revues de référence au sein des disciplines respectives (*Actes de la Recherche en Sciences Sociales, Droit et Société, Genèses, Revue Française de Sociologie, Revue Suisse de Sociologie, Sociologie du Travail, Politix, Revue d'Economie Financière, Revue d'Economie Industrielle, Revue de la Régulation*, etc.) ainsi que des revues internationales sélectives (*Current Sociology, Journal of Business Ethics, Organization Studies, Economy and Society, Journal of Law and Society, The Sociological Review, European Journal of International Management*, etc) ; une cinquantaine de direction d'ouvrages collectifs ou de numéros spéciaux de revues, 25 ouvrages scientifiques en nom(s) propre(s), 250 chapitres d'ouvrage et de très nombreuses communications scientifiques dans le cadre de conférences nationales et internationales. Par ailleurs, cette production scientifique témoigne d'une ouverture internationale incontestable (publications en anglais mais également ouvertures vers la Chine et l'Amérique Latine en particulier). Il est à noter que les maîtres de conférences récemment recrutés affichent une activité de publication soutenue, à un stade de leur carrière où la charge pédagogique est notoirement lourde.

Il ne fait donc aucun doute, si l'on se réfère au bilans précédents de l'IRISES et du CERSO (2009) que l'effort de publication a été majeur au cours du dernier quadriennal. Cet effort pourrait donner lieu dans les années à venir à une plus grande implication de l'IRISSO dans l'organisation de manifestations scientifiques internationales, à partir des réseaux scientifiques dans lesquels sont déjà impliqués les chercheurs.

Par ailleurs, les chercheurs de l'IRISSO ont montré leur capacité à développer des travaux à la fois féconds et originaux sur des objets centraux pour l'analyse des évolutions des sociétés modernes et des transformations du capitalisme, parmi lesquels : les transformations du travail et du salariat, les relations entre Etat et marché (notamment autour de la finance), les dynamiques marchandes urbaines, les processus de mobilisation politique, les discriminations sociales (genre, éducation). Les travaux du laboratoire dans le domaine de l'analyse de réseaux ont été - et devraient continuer à être - porteurs d'avancées méthodologiques et théoriques essentielles au sein de la sociologie économique. Sur certains objets, le comité a observé une forte exigence de travail collectif et de croisements interdisciplinaires qui ne peut qu'être encouragée.

Le comité a pu constater que le laboratoire était soucieux du renouvellement des capacités d'encadrement de recherches doctorales (9 MCF/CR HDR), compte tenu du faible nombre de membres de rang A (6 Pr/DR au total ; effectif à la date de la visite, tenant compte des départs récents).

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

L'IRISSO bénéficie d'une bonne visibilité dans son environnement académique et social ; de nombreuses publications dans des revues classées et des rapports d'expertises attestent de son rayonnement. La notoriété de l'unité est assurée par des publications individualisées, mais également par des productions collectives au sein des pôles ou à un niveau plus transversal. Un effort soutenu sur ce dernier plan permettrait de renforcer encore la marque distinctive de l'unité (cf. infra. Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans).



Le comité d'experts relève quelques caractéristiques :

- L'insertion dans des réseaux de recherche en France est solide. L'unité a participé à de nombreux projets de recherche collaboratifs avec d'autres laboratoires (Centre Maurice Halbwachs - Ecole Normale Supérieure ; Centre de Sociologie de l'Innovation - Mines ParisTech). Dans le même ordre d'idée, on note une forte implication dans les grandes organisations professionnelles telles que l'Association française de science politique, l'Association française de sociologie et l'Association internationale des sociologues de langue française. Les membres de l'unité pourraient être encouragés à inscrire davantage leurs travaux dans des réseaux et des programmes de recherche internationaux, en investissant notamment les organisations scientifiques anglophones (International Sociological Association, International Political Science Association, European Consortium for Political Research, Society for the Advancement of Socio-Economics, etc.).

- Plusieurs membres de l'équipe sont actifs dans les comités de rédaction de revues, souvent importantes au plan national ou international.

- Le rayonnement général de l'unité est attesté par sa capacité à attirer de jeunes chercheurs dynamiques : le départ à la mutation d'un chargé de recherche au CNRS et la perte de deux enseignants-chercheurs (promotion ; mise en disponibilité) ont été compensés par de nouvelles affectations et de nouveaux recrutements, ce qui peut consolider encore la réputation scientifique de l'équipe.

- L'accueil de chercheurs étrangers de haut niveau reste limité ; un effort en ce sens pourrait accroître encore le rayonnement de l'équipe. Plus généralement, le comité d'experts encourage l'IRISSO à développer le financement de post-doctorats et à attirer, à partir de ces supports, des chercheurs formés à l'extérieur de l'unité. Une recentralisation des contrats de recherche dans lesquels sont impliqués les membres de l'unité permettrait d'avancer dans cette direction (cf. infra. Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité).

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Les interactions repérables de l'IRISSO avec son environnement non académique apparaissent de bonne qualité et sont intégrées à son projet scientifique, bien que peu mises en valeur. Le rapport d'activité précise que l'IRISSO « n'est pas un laboratoire de recherche appliquée ». L'activité contractuelle n'en offre pas moins un nécessaire terrain d'application des théories et des méthodes développées dans l'UMR. Elle répond par ailleurs à une mission assumée de contribution à la capacité d'analyse des acteurs sociaux, économiques et politiques.

L'activité de l'UMR dans ce domaine consiste essentiellement à produire des études contractuelles (en titre propre ou parfois en coopération avec le commanditaire et des partenaires professionnels), traduites ensuite en rapports, articles ou livres. Le champ de ces études est bien articulé avec les pôles et domaines de compétence de l'IRISSO, qu'il s'agisse de commanditaires publics¹ ou privés². La valorisation de ces travaux apparaît excellente en quantité et en qualité : outre les 17 rapports de recherche et contrats en cours, on peut noter sur la période évaluée de nombreuses conférences invitées, 83 publications de valorisations professionnelles, et des articles dans des revues à forte visibilité professionnelle (*Informations sociales CNAF*; *ENA Hors les murs*; *Revue de l'IRE*; *Mouvements*; *L'Observateur de l'immobilier*; *Etudes foncières*; *Revue de la gendarmerie*; *Regards sur l'actualité*, etc.). L'implication dans la formation des enseignants est aussi à signaler : cours du CNED préparant au concours d'agrégation externe du secondaire en sciences économiques et sociales ; formation continue des enseignants SES (Académie Versailles). Ce type de valorisation de la recherche devra être préservé après l'intégration du LCP (Laboratoire de communication politique). On note enfin un effort de valorisation plus généraliste mais néanmoins sélective par des implications éditoriales : collection *Savoir/Agir* (Editions du Croquant) ; *Revue du MAUSS* (éd. La Découverte). Cette activité de dissémination du savoir scientifique se développe aussi à l'étranger, en rapport avec la production scientifique de l'IRISSO.

L'implication dans les interfaces avec le monde non académique apparaît limitée en comparaison avec l'activité de l'UMR : Conseil d'orientation de l'AFPA ; Panel d'experts de l'initiative « Financement de la transition écologique » (Ministère de l'Ecologie-Ministère de l'Economie). On peut sans doute regretter ici un biais de sous-déclaration.

¹ Mission de recherche Droit et Justice (2010) ; DARES ; CEE ; Institut national des hautes études de la sécurité intérieure ; Institut management de la santé EHESP ; Institut Curie ; Mairie de Paris ; OPAC 69.

² Observatoire du financement des entreprises par le marché (2012) ; Conseil supérieur du notariat et Chambre des notaires (2008-12) ; Association pour la promotion et l'emploi des cadres (2012-17) ; CFDT ; CNAF (2012-14).



Au total, le comité a apprécié :

- le souci de retraiter scientifiquement les demandes des commanditaires professionnels, bien explicité lors de la journée de visite et manifeste par la capacité à traduire ces activités contractuelles de recherche en production scientifique académique.

- les efforts pour produire de la compréhension ou de la connaissance sur des enjeux d'actualité dans les domaines de compétence de l'UMR, en réponse à des demandes sociales exprimées : partenaires sociaux (individualisation des institutions du rapport salarial, financiarisation et mode de gouvernement des entreprises...) ; administration publique (différenciation des publics, évolution des missions de service public et contrainte budgétaire dans un contexte d'incomplétude des règles juridiques et administratives ; normativité de l'instrumentation des politiques publiques (indicateurs quantifiés ; expertise privée...)) ; débat politique et social sur les rapports de genre et l'évolution des modes de socialisation.

Sur cette base, le comité formule deux recommandations :

- Il conviendrait de mieux valoriser dans les rapports d'activité la contribution des chercheurs de l'UMR aux interactions avec leur environnement non académique, ce qui est une mission de la recherche publique (si le comité a pu prendre connaissance de l'intégralité de ces activités lors de la visite, le rapport n'en mentionne qu'une partie).

- En tenant compte d'une double contrainte - un encadrement administratif limité et la nécessité de remplir les autres missions prioritaires de l'UMR -, il serait opportun pour l'IRISSO que plus de chercheurs s'impliquent dans des instances professionnelles et des interfaces avec leur environnement.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

L'IRISSO est un laboratoire qui semble bien fonctionner, dans une bonne ambiance et sans conflits apparents ; la réunion du conseil de laboratoire toutes les six semaines permet une discussion collégiale et consensuelle des questions stratégiques, comme le profilage des postes, l'organisation et la politique scientifique de l'unité, l'allocation des moyens entre les chercheurs. Toutefois, l'adoption de règles d'attribution des moyens plus précises (par pôle, pour les doctorants, etc.) semble souhaitable pour prévenir la survenue ultérieure de problèmes toujours possibles, notamment au vu des ressources limitées dont dispose le laboratoire et *a fortiori* dans la perspective d'un élargissement via l'intégration du LCP.

La composition de ce conseil pose un problème : l'article 11 de la charte du laboratoire prévoit la présence d'un ITA mais la personne présente à ce titre est une BIATSS de l'Université 9 Dauphine et non l'ITA CNRS du laboratoire. Il serait souhaitable que ces deux agents administratifs représentant les deux composantes Université et CNRS de l'UMR siègent au conseil de laboratoire.

Le laboratoire bénéficie d'une politique de soutien originale à la publication mise en place par l'Université Paris-Dauphine (15 000 euros accordés sur la base d'une politique définie par le laboratoire). La dotation annuelle de l'IRISSO (CNRS et Université) s'élève à 110 000 euros. Les experts notent le montant fluctuant des ressources contractuelles gérées par l'unité (105 000 euros en 2009, 60 000 euros en 2010, 53 000 euros en 2011, 223 000 euros en 2012). Cela s'explique pour partie par la domiciliation de nombreux contrats auxquels participent les membres de l'unité dans d'autres établissements, mais il semble important, pour la visibilité de l'IRISSO, son attractivité, sa cohésion, ses capacités de soutien, d'inciter les membres de l'équipe à domicilier des financements à l'IRISSO de façon systématique et régulière.

Le faible effectif du personnel technico-administratif affecté à l'unité peut poser un obstacle à ce recentrement et à cette pérennisation des ressources contractuelles. Lorsque le CERSO et l'IRISES ont été regroupés pour former l'IRISSO, la nouvelle unité comptait deux gestionnaires. Tous deux ont quitté le laboratoire (suite à une promotion pour l'un ; à un concours pour l'autre). L'IRISSO bénéficiera certes, grâce à un partenariat avec l'équipe DRM de management, d'un poste de statisticien à mi-temps, mais elle risque de perdre un agent administratif contractuel qui prépare actuellement des concours. Le soutien des tutelles devrait être renforcé sur ce point. On relève par ailleurs une anomalie à laquelle il convient de remédier rapidement : l'ingénieur du laboratoire effectue la totalité de son service dans le cadre d'une recherche avec un chercheur qui a quitté l'unité ; cette personne devrait être mieux associée à la vie de l'unité, pour la conduite de recherches et le montage de projets, et bien sûr soutenue pour sa carrière.



L'unité bénéficie de locaux de qualité mais leur localisation sur deux étages a tendance à éloigner une partie des membres de la vie du laboratoire. Les enseignants-chercheurs sont séparés des chercheurs et de l'équipe administrative. L'Université prévoit de nouveaux locaux pour accueillir l'équipe LCP ; toutefois, le calendrier de libération de ces locaux reste incertain.

Le précédent rapport avait souligné l'émiettement excessif des pôles. La situation n'a guère évolué (8 pôles dans la période couverte par le précédent contrat quadriennal ; 7 dans le nouveau projet : 2 pôles supprimés - Expertise ; Réseaux sociaux et organisationnels - ; 1 pôle créé - Droit et action publique). Si certains de ces pôles sont cohérents et dynamiques, d'autres semblent davantage constituer des repères thématiques pour la présentation de recherche que des unités de travail. En témoigne la participation de certains chercheurs à un grand nombre de pôles. Le pôle Réseaux sociaux et organisationnels ayant perdu l'un de ses principaux animateurs, l'IRISSO envisage sa conversion en centre de ressource méthodologique transversal. Peut-être conviendrait-il d'encourager l'actuelle - et très dynamique - porteuse de ce pôle à soutenir une HDR et à maintenir la thématique comme l'un des points forts de l'IRISSO. Un ou des recrutements dans le même profil pourraient également être envisagé(s). La problématique développée par le pôle « genre » a une portée transversale, mais elle semble peu prise en compte dans les réflexions menées par les chercheurs des autres pôles. Le pôle « émergent » sur le droit et l'action publique semble faire sens. Dans l'ensemble, cette architecture par pôles, parfois « formels » plus que réels, mériterait sans doute d'être repensée (cf. *infra* : Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans).

Après sa tenue pendant un an et demi, l'IRISSO a abandonné son séminaire transversal pour des séminaires de pôles, dans la mesure où le premier lui semblait trop général pour fédérer et animer efficacement la recherche. Mieux vaudrait peut-être repenser la façon de concevoir le séminaire transversal, par exemple autour de l'invitation d'intervenants extérieurs attractifs et de l'association des doctorants à l'animation de ce séminaire. Un séminaire transversal est en effet la marque d'un laboratoire cohésif et cohérent. Ce séminaire pourrait porter sur des questions épistémologiques transversales ou sur la thématique directrice du projet (régulations publiques/privées), plutôt que sur des objets de recherche particuliers.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

L'implication dans la formation par la recherche constitue sans nul doute d'un des points forts de l'IRISSO, faisant l'objet d'une réflexion et d'une mobilisation permanentes des membres du laboratoire et s'inscrivant dans une démarche construite et cumulative.

L'ensemble des doctorants appartient à l'ED 543 (Ecole doctorale de l'Université Paris-Dauphine). La durée moyenne des thèses est assez élevée, même si le bilan fait état d'une insertion professionnelle satisfaisante à l'issue ; le nombre de thèses non financées apparaît trop élevé (15 thèses actuellement financées sur 25 en cours, dont 7 contrats doctoraux MESR). Il n'est pas anodin de remarquer que les six doctorants présents lors de la visite du comité d'experts sont tous des étudiants financés. Le laboratoire bénéficie chaque année de deux contrats doctoraux financés par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, un en sociologie, l'autre en science politique. Les possibilités d'encadrement sont réelles, car même s'il n'y aura plus à moyen terme qu'un professeur de sociologie, 15 membres du laboratoire sont HDR (ce chiffre prend en compte l'effectif de l'unité au moment de la visite).

Si la durée moyenne de réalisation des thèses est un peu longue, le devenir professionnel des doctorants est plutôt bon, puisque près de trente docteur-es issus de ce laboratoire sont actuellement employés, dont 6 comme ATER ou en contrats post-doctoraux. L'IRISSO a mis en place depuis un an un dispositif de soutien aux chercheur-es qui se présentent aux concours CNRS.

Les conditions matérielles d'accueil des doctorants sont correctes ; leurs conditions de travail sont en voie d'amélioration, avec des locaux supplémentaires en cours d'aménagement (3 bureaux partagés seront prochainement disponibles). Cette situation pourrait cependant être améliorée. L'unité pourrait notamment explorer la possibilité d'optimiser l'occupation des locaux en fonction des taux de présence des membres, indépendamment des critères statutaires.

Les doctorants bénéficient de soutiens financiers pour se rendre à des colloques ou des journées d'étude, ainsi que d'aides à la publication. Ils organisent un atelier doctoral, qui est passée récemment d'une logique thématique à un travail de lectures critiques croisées interdisciplinaires de textes « classiques » ; ce séminaire est ouvert aux membres titulaires du laboratoire.



Il pourrait être souhaitable d'associer les doctorants à un séminaire transversal afin de favoriser des dynamiques de coopération; cependant, il semble que les doctorants participent déjà régulièrement aux séminaires de pôles, sans se limiter à celui de leur propre pôle « d'appartenance ». D'ailleurs, il semble que l'intégration des doctorants entre disciplines ait progressé dans les dernières années, notamment entre sociologie et science politique.

L'engagement des membres de l'IRISSO dans la formation est également remarquable aux niveaux de la Licence et du Master. Paradoxalement, l'absence de département de sciences sociales à Paris-Dauphine entraîne en effet une forte mobilisation sur le réaménagement des maquettes de Master, et une assez grande liberté de proposition en matière de formation. C'est ainsi toute une filière de formation en sciences sociales qui a été constituée progressivement, qui allie méthodes qualitatives et quantitatives. Les recherches menées au sein de l'IRISSO trouvent toute leur place dans ces formations, comme dans le cas de la création d'un nouveau M2 « Politiques d'entreprise et régulations sociales », qui mobilise l'ensemble du laboratoire. Par ailleurs l'investissement dans la mise en place d'un Master sur les médias et le journalisme a contribué à l'intégration à l'Université Paris-Dauphine de l'Institut pratique du journalisme.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Le positionnement du laboratoire au sein de l'Université Paris Dauphine impose quelques contraintes et offre dans le même temps de réelles marges de manœuvre. Des enseignants-chercheurs sont régulièrement recrutés pour élargir l'offre de formation et animer des parcours diversifiés au sein de l'établissement. L'IRISSO accueille ceux d'entre eux dont les travaux ne rentrent pas dans le périmètre des deux autres UMR, constituées quant à elles sur une base strictement disciplinaire. Une relative hétérogénéité des profils en résulte inévitablement qui complique l'élaboration d'un projet scientifique intégré. En sens inverse, et en l'absence d'un département des sciences sociales formellement constitué, le laboratoire joue un rôle de premier plan dans la définition des maquettes pédagogiques (des formations peuvent être proposées à la direction de l'établissement, en tenant compte des centres d'intérêt et des spécialités de ses membres) et dans la politique de recrutement (les postes d'enseignants-chercheurs en sociologie et en science politique sont directement profilés par l'IRISSO). Sur cette base, la direction et les membres du laboratoire peuvent travailler à la définition d'une stratégie de développement cohérente.

Dans l'ensemble, le projet scientifique élaboré pour la durée du prochain contrat quinquennal joue habilement de ces contraintes et de ces opportunités. Il met en valeur la zone d'intersection des recherches menées au sein de l'unité : par delà la diversité de leurs ancrages disciplinaires et de leurs objets d'étude, les membres de l'IRISSO proposent de mener une réflexion commune sur la différenciation, l'articulation et les reconfigurations des régulations publiques et privées. La marque distinctive du laboratoire n'est pas cherchée dans un registre thématique (d'autres équipes investissent le même champ d'étude) mais plutôt dans une capacité à combiner les outils de plusieurs disciplines (économie, sociologie et science politique). L'objectif affiché est de progresser d'une réflexion pluridisciplinaire vers une démarche interdisciplinaire. Une attention redoublée doit dès lors être prêtée aux articulations internes. Trois observations générales peuvent être livrées dans ce registre.

- Les « pôles » qui structurent l'activité du laboratoire sont présentés comme des « mécanismes de coordination » plutôt que comme des « territoires » isolés. Leur nombre élevé (8 dans le présent exercice, 7 dans la période ouverte par le prochain contrat quinquennal) peut néanmoins produire un effet centrifuge. Le risque s'accroît à mesure que l'effectif gagne en importance. Une équipe de taille limitée peut s'accommoder de dispositifs de mutualisation souples et informels. La multiplication des pôles autorise alors une forme de butinage scientifique et permet à chacun d'avoir une connaissance minimale des travaux que mènent ses collègues. Compte tenu du poids qu'affiche aujourd'hui le laboratoire, ce schéma atteint ses limites. Une formalisation plus poussée paraît nécessaire qui amènerait à réduire la liste des pôles et à imposer quelques règles de fonctionnement communes. Une organisation resserrée favoriserait le développement des travaux interdisciplinaires et contribuerait à affirmer l'originalité de l'IRISSO, conformément aux ambitions affichées. Dans cette optique, la démarche initiée par les animateurs du pôle « Sociologie politique des faits économiques » pourrait être généralisée : sociologues, économistes et politistes devraient être *systématiquement* invités à jeter des éclairages croisés sur un même objet. Chaque pôle devrait permettre de répondre à des appels à projet en intégrant des chercheurs de toutes les disciplines représentées.



- Le projet met opportunément l'accent sur l'articulation des démarches quantitatives et qualitatives. En raison de récentes mobilités académiques, le pôle « Réseaux sociaux et organisationnels » est appelé à disparaître en tant que tel. Les réflexions qui y étaient jusqu'alors menées doivent se diffuser sur un mode transversal, en offrant une palette de méthodes quantitatives adaptée aux différents projets (le laboratoire se distingue notamment par un attachement à développer des statistiques dynamiques). Le récent renfort apporté par un ingénieur statisticien (poste mutualisé avec une autre UMR de l'Université Paris-Dauphine) ouvre des perspectives encourageantes. Dans un souci d'intégration, la direction de l'unité pourra organiser une formation systématique aux méthodes quantitatives (par delà les divisions disciplinaires) et à veiller à en intégrer les apports aux projets collectifs des pôles reconfigurés. En plus de construire une base de travail commune et de favoriser les échanges interdisciplinaires, cette démarche permettrait à l'IRISSO de renforcer son caractère distinctif.

- Une fois réintégrés à des pôles moins nombreux, les membres de l'IRISSO pourraient travailler à la réalisation d'un ouvrage scientifique commun - si possible publié en anglais. Cet exercice produirait un effet intégrateur et contribuerait à donner une visibilité extérieure au crédo interdisciplinaire qui fait l'originalité du laboratoire. Il pourrait s'articuler avec la relance d'un séminaire transversal (cf. supra Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité).

Dans le prolongement de ces observations, une attention plus particulière doit être portée à l'objectif d'élargissement exposé dans le projet scientifique. Un regroupement de l'IRISSO et du Laboratoire de Communication Politique (LCP) (UPR 3255) est programmé pour janvier 2014. Si plusieurs arguments plaident en ce sens, quelques garanties devront encore être prises pour assurer la démarche.

- Le projet de regroupement est fortement soutenu par l'Université Paris-Dauphine. L'objectif est de renforcer les articulations entre le laboratoire (IRISSO-LCP) et l'Institut pratique du journalisme, d'ores et déjà rattaché à l'établissement. Il s'agit ainsi de couvrir des besoins pédagogiques en assurant un encadrement des étudiants en journalisme par de nouveaux chercheurs spécialisés. Mais l'unité y trouve également un double intérêt. Sur un plan quantitatif, le regroupement se traduirait par l'intégration de 5 chercheurs du CNRS (2 directeurs de recherche ; 3 chargés de recherche) et d'une chargée de recherche de l'INSERM. Sur un plan thématique, des connexions sont envisagées entre les membres du LCP et les chercheurs de l'IRISSO qui travaillent sur le journalisme ; des éclairages complémentaires sont également attendus sur les questions déjà traitées par les membres du laboratoire (controverses scientifiques ; traitement médiatique des questions économiques et financières ; médiatisation des questions de genre ; analyse sémiologique des campagnes électorales).

- Faute d'un soutien logistique et humain de la part des tutelles, ce regroupement risque néanmoins d'accentuer le déséquilibre - déjà inquiétant - entre effectif de chercheurs et d'enseignants-chercheurs d'une part et équipe administrative d'autre part : le LCP fournira au nouvel ensemble deux agents ITA. La pertinence scientifique de l'opération mérite par ailleurs examen : au delà des convergences thématiques, un grand écart paradigmatique peut être relevé entre la sociologie des champs prise à l'IRISSO et l'approche en termes d'accès à l'« espace public » (au sens défini par Habermas) que privilégie le LCP. Cette divergence explique certainement qu'aucune recherche commune n'ait été engagée jusqu'à présent et qu'aucune connexion scientifique n'ait été établie entre les deux laboratoires. Pour que le regroupement soit une réussite - pour qu'il ne se traduise pas par une simple juxtaposition - il paraît nécessaire de le préparer par des échanges approfondis, qu'ils prennent la forme de confrontations assumées et permettent d'organiser des controverses ou qu'ils visent à dégager des perspectives communes. On ne saurait trop conseiller l'organisation rapide d'un séminaire commun (voire une mutualisation du séminaire transversal) et la mise en place de dispositifs qui incitent les chercheurs à travailler ensemble (réponses communes à des appels à projets ; concertation pour le profilage des postes et les recrutements).

Au delà de ce périmètre, des partenariats académiques structurants sont appelés à se développer. Dans le cadre du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur *Paris Sciences Lettres* (PSL), des événements scientifiques communs doivent être organisés avec le Centre de sociologie de l'innovation (Mines ParisTech). Des liens étroits sont d'ores et déjà noués avec le Centre Maurice Halbwachs (Ecole Normale Supérieure) : plusieurs maîtres de conférences récemment recrutés à l'Université Paris-Dauphine et affectés à l'IRISSO proviennent de ce laboratoire et œuvrent à des projets pédagogiques et scientifiques intégrés (stage de terrain ethnographique dans des tribunaux pour les étudiants de L3 et de M2, en lien avec la licence de « Sciences de la société » de l'ENS). L'insertion de l'IRISSO dans le nouveau contexte universitaire parisien semble reposer sur une stratégie solide et maîtrisée.



4 ● Déroulement de la visite

Dates de la visite :

Début : Vendredi 23 novembre 2012 à 9h15

Fin : Vendredi 23 novembre 2012 à 17h30

Lieu(x) de la visite :

Institution : Université Paris-Dauphine

Adresse : Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, Paris 16e

Locaux spécifiques visités : bureaux des chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants et personnels d'appui à la recherche

Déroulement ou programme de visite :

9h15 - 10h00 : Réunion à huis clos du comité d'experts

10h00 - 12h30 : Réunion plénière (Présentation du comité et de la démarche d'évaluation par le président du comité d'experts ; présentation de l'unité par son directeur ; présentation des pôles par leurs responsables ; présentation des activités des doctorants

12h30 - 13h00 : Réunion avec les représentants des tutelles

13h00 - 14h00 : Déjeuner

14h00 - 14h30 : Réunion du comité d'experts avec les membres du conseil d'unité

14h30 - 15h15 : Réunion avec les représentants des doctorants

15h15 - 16h00 : Entretiens individuels

16h15 - 17h30 : Réunion des membres du comité d'experts à huis clos (préparation du rapport)



5 • Statistiques par domaine : SHS au 10/06/2013

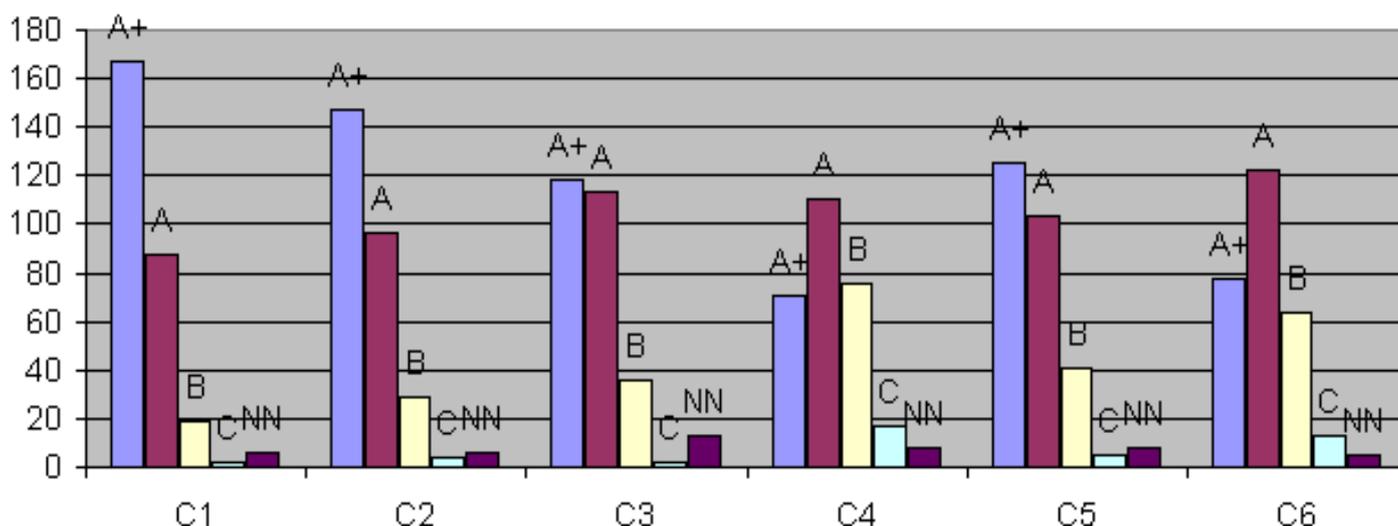
Notes

| Critères | C1 Qualité scientifique et production | C2 Rayonnement et attractivité académiques | C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel | C4 Organisation et vie de l'entité | C5 Implication dans la formation par la recherche | C6 Stratégie et projet à cinq ans |
|----------|---------------------------------------|--|--|------------------------------------|---|-----------------------------------|
| A+ | 167 | 147 | 118 | 71 | 125 | 78 |
| A | 88 | 96 | 113 | 110 | 103 | 122 |
| B | 19 | 29 | 36 | 76 | 41 | 64 |
| C | 2 | 4 | 2 | 17 | 5 | 13 |
| Non Noté | 6 | 6 | 13 | 8 | 8 | 5 |

Pourcentages

| Critères | C1 Qualité scientifique et production | C2 Rayonnement et attractivité académiques | C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel | C4 Organisation et vie de l'entité | C5 Implication dans la formation par la recherche | C6 Stratégie et projet à cinq ans |
|----------|---------------------------------------|--|--|------------------------------------|---|-----------------------------------|
| A+ | 59% | 52% | 42% | 25% | 44% | 28% |
| A | 31% | 34% | 40% | 39% | 37% | 43% |
| B | 7% | 10% | 13% | 27% | 15% | 23% |
| C | 1% | 1% | 1% | 6% | 2% | 5% |
| Non Noté | 2% | 2% | 5% | 3% | 3% | 2% |

Domaine SHS - Répartition des notes par critère





6 • Observations générales des tutelles

LE PRESIDENT

Agence d'Evaluation de la Recherche
et de l'Enseignement Supérieur (AERES)
Monsieur Pierre GLAUDES
Directeur de la section des unités de recherche
20 rue Vivienne
75002 Paris

Paris, le 26 avril 2013

V. Ref. : **S2PUR140005972 - INSTITUT DE RECHERCHE INTER-DISCIPLINAIRE EN SOCIOLOGIE,
ÉCONOMIE ET SCIENCE POLITIQUE - 0750736T**

N. Ref. : 2013/LB/104

Monsieur le Directeur,

Je voudrais tout d'abord saluer l'important travail réalisé par le comité de visite, qui a évalué notre centre de recherche, Institut de Recherche Inter-disciplinaire en Sociologie (IRISSO).

Les membres de l'IRISSO ont pris bonne note des recommandations émises dans le rapport.

Au-delà des corrections factuelles (*cf.* fichier corr fact), le Directeur de l'IRISSO souhaite apporter quelques commentaires et précisions sur le rapport d'évaluation que vous trouverez ci-après (*cf.* fichier: réponse du laboratoire IRISSO).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Laurent BATSCH

Réponse du laboratoire IRISSO à l'évaluation faite par le comité de visite de l'AERES – 25 avril 2013

L'IRISSO voudrait d'abord remercier le comité de visite pour la qualité de son évaluation. Ses préconisations indiquent des voies d'amélioration pour l'avenir dont le laboratoire tiendra compte.

Commentaires et précisions sur l'encadrement administratif et financier, l'organisation du laboratoire en pôles, l'intégration de LCP dans l'UMR, les relations internationales du laboratoire, et enfin sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel.

1. L'encadrement administratif et financier

Le rapport souligne la nécessité d'une action des tutelles pour renforcer l'encadrement administratif et financier du laboratoire (p. 7). Dans la perspective de l'intégration de LCP, il y a en effet urgence à apporter des réponses précises à cette question. Par ailleurs, le renforcement de l'encadrement administratif conditionne la recentralisation des contrats de recherche dans l'unité de recherche.

2. Les pôles

Le rapport note que « les pôles » qui structurent l'activité du laboratoire sont présentés comme des « mécanismes de coordination » plutôt que comme des territoires isolés mais il s'inquiète du fait que leur nombre élevé (8 dans le présent exercice, 6 dans la période ouverte par le prochain contrat quinquennal) pourrait produire un effet centrifuge. Précisant que le risque s'accroît à mesure que l'effectif gagne en importance, le rapport estime que « compte tenu du poids qu'affiche aujourd'hui le laboratoire, ce schéma atteint ses limites ». Il juge donc qu'une « formalisation » plus poussée paraît nécessaire qui amènerait à réduire la liste des pôles et à imposer quelques règles de fonctionnement communes » (p. 9), voire « l'adoption de règles d'attribution des moyens plus précises (par pôle, pour les doctorants) ... ».

Ces remarques appellent le laboratoire à réfléchir à des soutiens logistiques et financiers différenciés en fonction des pôles ainsi qu'à déterminer des règles de fonctionnement communes aux pôles.

L'organisation en « pôles » a son origine dans la fusion des équipes IRISES et CERSO. Ce moment de refondation a été conçu comme un processus bottom-up. Ce processus décentralisé a favorisé la dynamique de recherche du laboratoire. Le travail en pôles a permis aux chercheurs d'approfondir ensemble des thématiques communes. Nous écrivions dans notre rapport : « il n'est pas artificiel de faire du « grand partage » public/privé et des articulations nouvelles entre les régulations publiques et les régulations privées l'épicentre du laboratoire. Les membres de l'IRISSO ont en commun d'analyser ce qui se joue à l'intersection du public et du privé, de la production contestée des règles organisant le partage du public et du privé à leurs effets différenciés sur les individus, les collectifs, les organisations et les institutions. » La déclinaison de l'approche commune à l'ensemble des chercheurs du laboratoire (le partage public/privé et les articulations entre régulations publiques et régulations privées) a donc porté ses fruits. Les membres du laboratoire reconnaissent aujourd'hui qu'il faut prolonger ce questionnement commun : ce sera l'objet du séminaire transversal qui va être mis en place dès la rentrée. Ils s'accordent également sur le fait qu'une structuration plus claire en trois grands ensembles serait plus lisible pour les membres du laboratoire et à l'extérieur. Les forces se distribueraient ainsi autour de trois grands pôles reconfigurés : i) travail, emploi, politiques sociales ; ii) sociologie économique, sociologie politique de l'économie ; iii) action publique, régulation publique. A côté de ces trois pôles se développeraient deux axes transversaux, l'axe « genre » et l'axe « méthodologie ».

Pour lutter contre les risques de dispersion, le laboratoire s'appuiera donc, comme il est indiqué dans la partie projet du rapport de l'IRISSO, sur trois piliers : l'atelier méthodologique, le séminaire transversal (cf p. 8) et le souci d'une perspective pluridisciplinaire à l'intérieur des pôles (cf. recommandation du rapport p. 9 in fine).

3. L'intégration de LCP

Le Laboratoire Communication et Politique (Unité Propre de Recherche 3255 du CNRS) [5 CNRS, 1 INSERM), y compris éventuellement les associés (35)] a fait part de son souhait de se rattacher à l'UPD lors du prochain CQ, le LCP ayant vocation à former à deux ans une seconde équipe au sein de l'IRISSO.

Dans son rapport à l'AERES, les recherches de LCP se différencient en cinq axes thématiques : Les campagnes électorales dans les médias ; Espace public, identités, discours ; Histoire, Média, mondialisation ; Médias, cultures, technologies numériques ; Médias, sciences, controverses.

Pour l'IRISSO, le rapprochement fait sens d'abord avec les politistes du laboratoire et permet de reconstituer une équipe de sociologie politique plus forte, groupée autour des thématiques convergentes. De notre point de vue, trois questions, au moins, sont communes à LCP et aux politistes de l'IRISSO : les élections, l'analyse des espaces publics et la question des controverses (qui intéresse également les sociologues). Par ailleurs, la thématique de la mondialisation et la question des technologies numériques entrent dans le champ des objets de la sociologie économique. Les directions des deux UR travaillent actuellement à préciser l'articulation des thématiques. Les discussions montrent que « le grand écart paradigmatique... entre la sociologie des champs prise à l'IRISSO et l'approche en termes d'accès à l'espace public (au sens défini par Habermas), que privilégie LCP » (p. 10) n'est pas insurmontable. Comme le recommande le rapport, une journée d'étude « pour confronter les perspectives » est prévue en octobre - novembre 2013

4. L'internationalisation

Le rapport invite les chercheurs de l'IRISSO à « investir les organisations scientifiques internationales et favoriser l'accueil de chercheurs étrangers » (p. 4). Cette dernière observation est reprise p. 6 : « L'accueil de chercheurs de haut niveau reste limité ». Il ne semble pas qu'on puisse voir dans ces observations le constat d'un défaut d'insertion internationale des chercheurs de l'IRISSO. Car qu'il s'agisse de l'organisation de conférences/séminaires à caractère international, de la participation à des conférences internationales, de collaborations formelles ou informelles avec des collègues étrangers, les dossiers des chercheurs mettent en effet en évidence une forte intégration internationale. Sur ce sujet comme sur celui de l'implication des chercheurs dans les instances non académiques (cf infra), le rapport de l'IRISSO souffre sans doute d'un biais de présentation. Trop d'informations sont restées dispersées au niveau des fiches des chercheurs sans avoir fait l'objet d'une présentation ad hoc. Les collaborations internationales dans les différentes aires géographiques, l'Amérique latine et centrale, le Canada et le Québec, l'Europe et plus récemment l'Asie, la Chine, le Japon, l'Inde n'ont pas fait l'objet d'une présentation détaillée. Il en va de même pour la participation des chercheurs à des associations scientifiques internationales (International Sociology Association, European Group for Organisational Studies, The Society for Advancement of Socio-Economics...) dans lesquelles ils prennent une part active soit en tant que contributeur soit en tant qu'organisateur de panel. Ainsi, une seule ligne du rapport d'évaluation est consacrée au Réseau Orio animé par Emmanuel Lazega qui en est à sa 16^{ème} année. Autre exemple, celui des chercheurs du pôle Mutations du Travail et de l'Emploi qui travaillent avec des collègues de l'Université catholique de Louvain (Belgique) de l'Université de Mons (Belgique), du Centre d'études et de recherches en Sciences sociales (CERRS) de Rabat (Maroc), de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ; ces mêmes chercheurs ont entrepris la publication d'un numéro de la revue Relations Industrielles/Industrial Relations (RI/IR) ainsi que d'un numéro de la Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail. Un autre chercheur signale des travaux réguliers (colloques, publications, invitations croisées) avec des chercheurs belges de l'Université de

Louvain (Isabelle Ferreras, Isabelle Cassiers, Geoffrey Pleyers, Jean de Munck, Matthieu de Nanteuil), de l'Université Libre de Bruxelles (Edwin Zaccai), de la Fondation Travail-Université (Patricia Vendramin) ainsi que des chercheurs canadiens de l'Université Laval (Daniel Mercure, Mircea Vultur) ou de l'UQAM (Diane Gabrielle Tremblay). L'ANR Ruptures est aussi à l'origine de nombreuses collaborations internationales. Ce projet associe de jeunes chercheurs en sociologie et science politique de plusieurs établissements de PSL et une équipe de sociologues, juristes et politistes de l'Université Laval à Québec. L'équipe de recherche a organisé plusieurs événements scientifiques au Québec (Colloque « La justice familiale en France et au Québec », Université Laval, 2011) ; colloque « Les séparations conjugales : décisions judiciaires et incidences familiales », Université de Montréal, 2012). L'équipe est inscrite dans les réseaux internationaux de recherche en sociologie du droit (Legal Profession Group Meeting 2012, Bonn/Königswinter, Allemagne, colloque de la Law and Society à Boston (USA) fin mai 2013). Enfin, l'équipe est également présente dans les réseaux internationaux de recherche sur le genre (6^{ème} Congrès international des recherches féministes francophones, Université de Lausanne, Suisse, 2012).

Au total, il semble que l'AERES invite d'abord le laboratoire à développer l'accueil d'enseignant-chercheurs, post doc et doctorants, et par ailleurs à développer leur inscription dans des réseaux et des institutions internationales de recherche.

L'invitation de chercheurs étrangers est pour partie limitée par des questions budgétaires. Christian de Blocke, professeur à l'Université de Montréal a été accueilli au laboratoire en 2009 pour une durée de 3 mois dans le cadre d'un congé sabbatique accordé pour la rédaction d'un ouvrage sur le commerce international et les normes internationales du travail. En 2012, Isabelle Cassiers a été professeure invitée pendant trois mois. Le laboratoire accueille en 2012-2013 une doctorante suisse et en 2013 ainsi qu'un doctorant camerounais en provenance de l'Université de Paderborn. Mais concernant l'accueil des chercheurs étrangers, une véritable politique d'invitation devra être mise en place par le conseil de laboratoire. La politique de l'IRISSO en la matière sera guidée par le souci de favoriser des coopérations concrètes débouchant sur des publications dans des revues internationales.

On rappellera enfin sur ce point la présence des chercheurs de l'IRISSO dans plusieurs organisations internationales : Association internationale de langue française, Association internationale de sociologie, European group for organizational studies, The Society for the Advancement of Socio-Economics...

5. L'interface avec la société civile

Le rapport de l'AERES indique (p. 7) que « l'implication dans les interfaces avec le monde académique apparaît limitée... On peut sans doute regretter un biais de sous déclaration » et encore p. 7 qu'il serait bon que « plus de chercheurs s'impliquent dans des instances professionnelles et des interfaces avec leur environnement ». L'appréciation de l'AERES nous semble à la fois exacte (il y a bien un biais de sous-déclaration) et faussée (car un certain nombre d'informations figuraient dans les documents réalisés). Elle a sans doute été guidée par l'affirmation que le laboratoire « n'était pas un laboratoire de recherche appliquée ». La visite du comité n'a pas permis de rectifier cette vision. Même si la vocation de l'UR en effet n'est pas « pratique », les membres de l'IRISSO entretiennent des relations nombreuses et diversifiées avec les acteurs économiques et sociaux.

De très nombreux chercheurs sont très impliqués dans les conseils scientifiques ou d'orientation d'instances socio-professionnelles : conseil scientifique de l'IHS-CGT ; Institut des sciences sociales du travail de l'ouest, ; comité scientifique de l'Observatoire des rémunérations (ORION) de la CFDT ; conseil d'orientation de la revue Cadres de la CFDT ; conseil d'orientation de l'Afpa ; conseil d'orientation des métiers de la SNCF, Institut de recherches économiques et sociales, IDIES (Institut pour le développement de l'information économique)... La valorisation des recherches donne très souvent lieu à des discussions et débats avec des milieux socio-professionnels, à la participation à des journées professionnelles et syndicales, à des articles dans la presse professionnelle, à des

contributions dans des revues comme Alternatives économiques ou la Revue de l'IRES. Les chercheurs sont aussi membres de comités de rédaction de revues comme Travail et Emploi, Politiques familiales et sociales, l'Economie Politique. D'autres exemples pourraient être donnés qui témoignent des liens entre le laboratoire et la société civile. Il ne nous semble pas que ressortent des « faits » un manque avéré de relations avec les acteurs économiques et sociaux (sous la forme de rapports, d'interventions, de participations à des instances) ou encore un souci trop faible de valorisation. Mais le laboratoire reconnaît tout à fait qu'il « conviendrait de mieux valoriser dans les rapports d'activité la contribution des chercheurs de l'UMR aux interactions avec leur environnement non académique » ainsi qu'il est indiqué p. 7 du rapport.